

AFGSU 1 - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1

INFORMATIONS :

Public :

Arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019 – Art. 1 : « L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 destinée à l'ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral... »

Pré-requis : dans le cas de l'AFGSU 1 le public concerné constitue le prérequis

Durée : 14h

Intervenant :

Formateur habilité par le CESU

Nos formateurs ont la double compétence tant par leur pratique que dans la théorie et l'enseignement de la gestion de situations d'urgences.

CONTEXTE :

L'AFGSU niveau 1 (ou Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence) permet l'identification et l'amélioration de la prise en charge des urgences au sein des établissements de santé et des structures médico-sociales, en attendant l'arrivée des secours.

LE + DE LA FORMATION

Cette formation prend appui sur de nombreux exercices pratiques et mises en situation, s'inscrivant aussi bien dans le contexte de l'établissement qu'à l'extérieur.

OBJECTIFS :

AFGSU 1 - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1

- Repérer, intervenir et alerter dans une situation d'urgence vitale
- Adopter les bons gestes dans une situation d'urgence vitale
- Repérer, intervenir et alerter dans une situation d'urgence potentielle
- Connaître et identifier les situations d'urgences collectives

PROGRAMME :

- Diagnostic de l'existant
- Les urgences vitales
- Les urgences potentielles
- Les risques collectifs

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Tour de table.
- Étude de cas concrets.
- Mises en situation pratique, exercices pratiques sur un mannequin.
- Évaluation continue des participants à l'apprentissage des gestes et techniques.

EVALUATION & LIVRABLES

Cette action sera certifiée par l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 1, sous réserve que le stagiaire soit présent à l'INTÉGRALITÉ de la formation et qu'il participe aux différents exercices de la formation sous contrôle de l'intervenant.

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant. La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».

- Remise d'un livret pédagogique.
- Attestation délivrée en fin de formation par le responsable du CESU.